

surtout à supporter le coût d'acquisition du matériel de recherche et le fonctionnement et l'entretien de ce matériel, par exemple des accélérateurs de particules et des appareils connexes.

En 1973, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a accordé des subventions et des contrats de recherche d'une valeur totale de \$2.5 millions à 12 universités. De plus, cette même année, \$5.3 millions ont été accordés pour la construction et l'exploitation du TRIUMF (installation mésique à l'usage de trois universités), cyclotron de protons de 500 MeV à bord en spirale qui se trouve à l'Université de la Colombie-Britannique. Le TRIUMF est une entreprise conjointe des universités de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Victoria et Simon Fraser; en 1973-74, \$4.7 millions ont été accordés pour le TRIUMF, en plus d'une somme de \$2.5 millions pour d'autres subventions et contrats de recherche.

Le Programme de subventions universitaires du **Conseil de recherches pour la défense**, qui a dépensé \$3 millions en 1973-74, supporte la recherche dans des domaines liés à la défense. Les trois principaux objectifs du programme sont les suivants: acquérir de nouvelles connaissances scientifiques en vue de résoudre des problèmes techniques en matière de défense; développer et supporter des moyens de recherche sur la défense dans les milieux scientifiques; et former de jeunes scientifiques prometteurs qui travailleront pour la défense. Les subventions sont accordées en fonction de la qualité scientifique et de la pertinence du projet proposé face aux besoins en matière de défense. Des projets sont financés dans des domaines tels que le génie et la technologie, les sciences atmosphériques, les sciences biologiques, la chimie, les mathématiques, les sciences médicales, l'océanographie, la physique et les sciences de la terre à l'état solide.

**Le ministère de l'Expansion économique régionale** et son prédécesseur, l'Office d'expansion économique de la région atlantique, ont travaillé à la promotion de la recherche dans les universités des provinces de l'Atlantique grâce à un programme de subventions d'équipement pour des installations de recherche. Ces subventions sont destinées à l'acquisition de gros appareils et ne servent pas à payer les dépenses de fonctionnement ni à financer l'achat d'instruments divers. La courbe des subventions est irrégulière; en 1971 les dépenses se chiffraient à \$3.6 millions, mais en 1972 et 1973 elles étaient inférieures à \$1 million. En 1973-74, aucune subvention de ce genre n'a été accordée. Depuis 1966, plus de \$11 millions ont été versés aux termes de ce programme.

**Autres programmes de subventions.** Outre les principaux programmes de soutien universitaire exposés plus haut, \$28 millions ont été versés à des universités et organismes sans but lucratif canadiens en 1973-74 par d'autres organismes et ministères intéressés à la recherche thématique. Ces sommes ont été déboursées sous forme de subventions et de contrats de recherche (plus de \$9 millions en 1973-74), de bourses d'études, de bourses de recherche et de soutien financier à d'autres activités scientifiques. Les programmes de bourses d'études et de recherche de ces ministères visent à la formation d'un personnel qualifié dans des domaines essentiels et sont souvent destinés aux employés des ministères mêmes pour leur permettre de poursuivre des études et d'accroître leur compétence.

Les programmes de subventions visent à promouvoir la recherche dans des domaines directement liés aux objectifs des ministères. Le programme de recherche du ministère de l'Agriculture fournit des subventions pour la recherche agricole; d'après les prévisions budgétaires, \$800,000 ont été dépensés à ce titre en 1973-74. Des projets de recherche portant sur les levés et la cartographie, les sciences géologiques, l'extraction minière et le traitement des minéraux sont financés dans le cadre de divers programmes de subventions du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien accorde des subventions à des universités et organismes sans but lucratif (\$310,000 en 1973-74) en vue de promouvoir la recherche sur les régions septentrionales et de financer des excursions scientifiques dans le Nord. Le ministère de l'Industrie et du Commerce aide à l'établissement et à l'exploitation d'instituts de recherche industrielle dans les universités. Les instituts subventionnés par ce programme sont situés au *Nova Scotia Technical College*, à l'École Polytechnique et aux universités McGill, de Montréal, de Waterloo, de Windsor et McMaster. En 1973-74, le montant total de ces subventions se chiffrait à \$717,000.

La diversité des subventions accordées par le ministère de l'Environnement reflète toute la gamme des intérêts de ce grand ministère: météorologie, exploitation forestière, problèmes marins et aquatiques, géographie, pollution, qualité de l'eau, faune et pêches. En 1973-74, les